

Envoyé en préfecture le 30/04/2021

Reçu en préfecture le 30/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 079-200041317-20210412-C__21_04_2021-DE

C- 21-04-2021

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI DU NIORTAIS ET HAUT VAL DE SÈVRE

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI DU NIORTAIS ET HAUT VAL DE SÈVRE

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine le 19 décembre 2016,

Le 12 mars 2018, la Communauté d'Agglomération du Niortais signait une deuxième convention de partenariat triennale consécutive avec l'association du Comité de Bassin d'Emploi du Niortais et Haut Val de Sèvre (CBE) précisant notamment les orientations et engagements du CBE quant à ses actions et son périmètre, ainsi que les conditions de participations financières de la CAN.

Cette convention décrit les relations entre les deux organismes et notamment les travaux que le CBE mène en résonance aux politiques de développement économique et des filières de la CAN.

Le CBE a pour objet et missions de mener des travaux sur l'emploi du territoire, de mettre en œuvre des actions concrètes et coordonnées de nature à favoriser le développement de l'emploi et d'analyser les besoins et les contenus d'actions de formation et de qualification en lien avec les acteurs locaux de l'emploi.

Afin de poursuivre la collaboration entre la CAN et le CBE, il est proposé la signature d'une convention triennale 2021 - 2023 avec un accent particulier sur les métiers du Numérique, de l'Industrie, du Service à la Personne, l'entrepreneuriat ou encore la relation client. Ces filières représentent aujourd'hui pour le territoire de la CAN les principaux recruteurs et l'emploi pour le développement des entreprises de ces filières est un sujet majeur. L'ensemble des missions exercées sur ces sujets par le CBE sont décrits dans la convention ci-jointe.

La CAN sera susceptible de se rapprocher du CBE pour des travaux sur de nouvelles filières si des besoins se font jour au cours de la période couverte par la convention.

Le taux de participation de la CAN sera de 1,24 € par habitant chaque année et compte tenu du dernier recensement connu de l'INSEE, base 2018 pour 121 220 habitants, la subvention annuelle 2021 s'élève à 150 312,80 € et sera versée en une fois, consécutivement à la signature de la présente convention.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat entre le CBE du Niortais et Haut Val de Sèvre et la CAN,
- Approuve le versement d'une subvention de fonctionnement de 1,24 € par habitant pour 2021,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué